

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA LIBÉRATION DE L'OTAGE FRANÇAIS RETENU AU YÉMEN, M. BENJAMIN MALBRANCKE, À PARIS LE 14 JUILLET 2012.

14 JULY 2012 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

C'est avec soulagement que j'ai appris la libération aujourd'hui de notre compatriote Benjamin Malbrancke, collaborateur du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), retenu en otage au Yémen depuis le mois d'avril dernier.

Mes pensées vont à notre compatriote, qui voit s'achever une pénible épreuve, ainsi qu'à sa famille, à ses amis et à ses collègues du CICR au bonheur desquels je m'associe.

Je souhaite remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cet heureux dénouement et en particulier l'équipe du Comité International de la Croix Rouge au Yémen qui accomplit dans ce pays un travail essentiel et dont l'une des collaboratrices a été lâchement assassinée récemment.

Je condamne de la façon la plus ferme ceux qui prennent pour cible les travailleurs humanitaires et mettent en péril des populations pour lesquelles une aide humanitaire est indispensable. Deux autres personnes sont encore otages au Yémen. La France demande leur libération immédiate.

En ce jour de notre fête nationale, je pense à nos compatriotes encore retenus en otage dans le monde et pour la libération desquels le gouvernement travaille sans relâche.